



RACISME ET NATIONALISME BRETON : LA RENAISSANCE DE BREIZ ATAO

Dans un récent numéro de *Bretagne-Ile-de-France*, Gabriel Delahaye se faisait l'écho d'une affaire qui a connu un grand retentissement dans les médias bretons, nationaux et même internationaux : un jeune sonneur noir, sacré champion de Bretagne en septembre 2010, et son frère jumeau, membre du bagad de Quimper, ont été mis en cause sur le site www.breizatao.com, « journal de Breizh, l'État national breton », au motif qu'« on n'a jamais vu de Celtes noirs », que « le fait breton est un fait racial en premier lieu » et que ces sonneurs, puisque noirs, n'étaient pas à leur place en Bretagne.

Que BAS (Bodadeg ar Sonerion, autrement dit l'Assemblée des Sonneurs) dont ils sont membres se soit associé à leur plainte pour incitation à la haine raciale est légitime, et je ne peux qu'espérer que l'auteur de ces propos sera condamné. Peu après, l'administrateur (en breton merour) de ce site a pris pour cible Marie Gueye, originaire de Dakar, élue PS au conseil général du Finistère. Le PS a porté plainte pour incitation à la haine raciale contre cet administrateur, plainte qui a été, elle aussi, largement relayée par la presse régionale. Le site breizatao.com étant désormais hébergé aux USA, l'administrateur serait impossible à identifier si, depuis, 2008, essayant sans fin et en vain d'informer sur la résurgence du racisme

Incitation à la haine raciale

Je découvre, suite à ce même débat sur les langues régionales, qu'un anonyme me traite de psychopathe fasciste vendue, entre autres, à la franc-maçonnerie, au réseau Voltaire, au trotskisme lambertiste et au stalinisme. Ce nationaliste breton fulminant étant aussi l'un des responsables du site www.leprojetjuif.com qui contient les textes les plus abjects qu'il m'ait été donné de lire depuis Céline, je décide de porter plainte. Par ailleurs, la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Rennes transmet un dossier à ce sujet au service juridique de la Ligue des Droits de l'Homme qui porte plainte pour incitation à la haine raciale, délits de négation de crime contre l'Humanité et d'apologie

Il met la France en vente sur Internet

21 septembre 2007

400.050 ... C'est ce que valait, hier soir, la République française sur le site Internet de vente aux enchères eBay. Une vente proposée par un jeune Rospordinois, Boris Le Lay.

En début de semaine, la Belgique était la risée des internautes en étant proposée aux enchères sur le fameux site de vente en ligne eBay. Son auteur souhaitait ainsi, avec humour, pointer du doigt la crise politique qui secoue actuellement le royaume. Finalement, elle a été retirée après avoir tout de même atteint la cote de 10 M.

Une bonne affaire ?

Depuis mercredi matin, c'est au tour de la France de faire l'objet d'une telle vente, dans la catégorie « Arts et antiquités » « Accessoirs à saisir », « superbe appareil d'Etat à rénover », mais néanmoins un avertissement : « Une dette publique de 2.500 milliards d'euros est liée au présent contrat »...

L'annonce ne manque pas de piquant. Son auteur : Boris Le Lay, un Rospordinois de 26 ans qui, au-delà du canular, entend revendiquer ici de manière originale son « nationalisme breton ». « L'affaire belge a beaucoup fait rire en France, constate-t-il. Pourtant, la France a bien plus de problèmes avec les questions régionales ou nationales que sa voisine. Je souhaitais donc remettre les pendules à l'heure ». Et de fait, dans son annonce, Boris Le Lay lance un second avertissement : « La République est montée en kit. Elle est composée de nations minoritaires muselées, dont nous ne garantissons pas la bonne tenue en cas de démontage fréquent ».

Moins chère que la Belgique ?

Reste que depuis sa mise à prix à 1 €, pas moins de 80 offres d'achat étaient enregistrées hier soir. Avec une enchère



et de l'antisémitisme en Bretagne via le mouvement nationaliste breton, je n'avais résolu de porter plainte, ce qui a permis d'identifier Boris Le Lay.

« Les juifs de France-Culture »

Bref rappel des faits : en 2008, j'accepte de participer à un débat au sujet des langues régionales sur France-culture. Immédiatement, comme de coutume, déchaînement des militants nationalistes. Certains s'en prennent, aux « Juifs de France-culture » supposés me payer, car mon compagnon est juif, et que la juiverie internationale contrôle tout, etc. Je décide de réagir. Sont identifiés deux militants nationalistes, Thibault Guillemot, dit Tepod Gwilmod, professeur d'histoire et d'instruction civique dans un collège de Léon, et Michel Bellégo qui participait de longue date à ce forum raciste. Tous deux, sont condamnés, sur plainte de la Ligue des Droits de l'Homme, au Tribunal de grande Instance de Rennes le 3 septembre 2009 pour incitation à la haine raciale. Aucun relais dans les médias.

de crimes contre l'Humanité. Plainte qui semble enlisée... Aboutira-t-elle un jour ? Entre-temps, ma plainte a permis d'identifier Boris Le Lay, natif de Quimper, crêpier à Rosporden, mais à présent (d'après lui) parti au Japon.


Convoqué devant les services de police, il a refusé de répondre, étant Breton, et donc dispensé de toute obligation à l'égard de la République. L'assignation n'a fait que le conforter dans la certitude de l'existence d'un complot juif, la juge d'instruction s'appelant Zimmerman. Étant, quant à moi, de « race » bretonne absolument pure, j'aggravais mon cas : du coup, une vidéo mise en ligne sur youtube me montre au nombre des « agents de l'anti-Bretagne » dont on coupera la tête quand la Bretagne sera libre.

Jamais cet antisémitisme-là, pourtant revendiqué au nom de la race bretonne, et dans la fidélité à Breiz Atao, n'a provoqué la moindre réaction en Bretagne.

War Sav Breizh ! La Voix Nationaliste Bretonne

mardi 2 décembre 2008

La militante fasciste française Françoise Morvan signe un ouvrage aux éditions anti-bretonnes Ouest France



Forums bretons
 Forum BZH Libre
 Forum Bretagne Passion
 Forum Breizhad des Peuples en lutte

Statistiques

Sports Nationaux
 Kop Breizh / Supporter de la Sélection Nationale
 Sélection Nationale Bretonne de Football
 Gouren
 Ligue Bretonne de Football Gaélique

Portails Internet
 Google breton

La race !...

Soudain, du fait que des sonneurs noirs étaient mis en cause, les propos de Boris Le Lay sont devenus médiatiques : le mouvement breton, sonneurs en tête, s'est mobilisé, sous les plis du gwenn-ha-du contre le raciste anonyme. Et le gwenn-ha-du, drapeau national breton créé en 1925 par le druide nazi Morvan Marchal, est devenu le symbole de l'union du blanc et du noir... Mais qui a pensé à relire les propos exacts de Boris Le Lay ?

Texte exact du site Breizatao (orthographe respectée) : « Cet africain n'est pas malhonnête et il a raison de se foutre de la gueule des boueux qui, en fin de race honteuse et soumise, tente de se racheter une rédemption dans cette idéalisation de l'allogène. »

lig, Monjarret en 1943, lors du congrès de l'Institut celtique créé par les nazis, avec pour article 2 des statuts, « BAS n'accepte que des Bretons de race ». Engagé dans la collaboration dès 1940, Monjarret, organisateur des Bagadou Stourm (rebaptisés Strolladou Stourm pour faire SS), refonda BAS sur une base pratiquement inchangée puisque seuls peuvent être membres les « Bretons de naissance ». Au moment où la mairie de Plescop mène campagne pour donner le nom de Monjarret au collège public, il est bon de rappeler que ce militant autonomiste, dirigeant du MOB de Fouéré, expliquait en juillet 1950 encore : « Le Breton naît où il peut... il n'en est pas moins breton de naissance si dans ses veines coule le sang riche et ardent de la vieille race bretonne. Mais un enfant né de

Ligue des Droits de l'Homme

Paris, le 17 décembre 2009

LRAR

Monsieur le Procureur de la République
 Tribunal de Grande Instance - Section A4
 4, boulevard du Palais
 75001 PARIS

A rappeler dans toute correspondance
 Réf : 027 538 /CF

Monsieur le Procureur de la République,

La Ligue des Droits de l'Homme porte plainte contre M. Boris Le Lay pour les propos tenus sur son blog (<http://www.leprojetjuif.info/>) constitutifs de plusieurs délits de presse à caractère raciste dont le délit de contestation de crime contre l'humanité et le délit d'apologie de crime contre l'humanité.

Le blog de M. Le Lay intitulé "Comprendre le projet juif" révèle dès la première lecture l'intégralité des délits de presse à caractère raciste. Sans dresser la liste exhaustive de ces

Qui s'est avisé du fait que ce qui était accusé, c'était d'abord la « race française », « honteuse et soumise », dont l'allogène triomphait cyniquement ? Qui s'est avisé que la vague de protestation contre Boris Le Lay, s'est faite au nom de critères ethniques, instrumentalisés par des partis autonomistes ? Nous autres, bons Bretons, drapés dans notre drapeau, nous œuvrons pour un projet breton avec nos bons sonneurs noirs ou blancs.

Monjarret et son histoire

Enfin, qui s'est avisé que BAS, antiraciste à présent, avait été fondée par Paul, dit Po-

parents étrangers, même né en Bretagne, ne peut être considéré comme breton de naissance. » C'est exactement ce que dit Boris Le Lay. Peut-on condamner ses propos et, occultant l'histoire, donner le nom de Monjarret à un collège ?

■ Françoise Morvan

Les associations suivantes sont associées à la protestation contre l'attribution du nom de Polig Monjarret au collège de Plescop : ANACR 22, ANACR 35, ARAC Finistère, DDEN 22, 29, 35, FNEC-FP FO Morbihan, GRIB, LDH section de Rennes, LP Morbihan, etc.